

Circuit d'interprétation de la Bataille de Torfou



Visorando



Randonnée n°2233616

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Superbe circuit, idéal pour les familles pour initier les plus jeunes à la randonnée. Découpage du parcours en étape avec panneaux d'interprétation. Parfait pour les plus grands aussi afin d'étayer ses connaissances sur la bataille de Torfou et les guerres de Vendée au cours d'une balade.

Durée :	2h40	Difficulté :	Facile
Distance :	8.83km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	62m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	53m		
Point haut :	116m	Commune :	Torfou (49660)
Point bas :	53m		



Description

(D/A) Randonnée au départ de la Place Clemenceau

Pour le balisage suivre les directions qu'indiquent l'aile de l'oiseau l'alouette (dessin). Le circuit se découpe en étapes. Des panneaux d'interprétation explicatifs sont dressés à chaque étape. A vous de les repérer ! Il y a 10 étapes.

(1) Commencez le circuit au calvaire (étape n°1) . Pour se rendre à l'étape n°2, suivez la D949 dite "Rue Nationale", c'est la rue principale. L'étape n°2 "Le gué du bon débit" se situe 500m plus loin à côté des panneaux routiers. Revenez sur vos pas pour prendre à droite (100m), empruntez la Rue Saint-Sauveur, seule voie d'accès à l'époque de la bataille. Tournez à gauche puis à droite sur la Rue Nationale. Passez le calvaire et prenez la direction de la Colonne.

(2) À gauche, au niveau du village la Gautronnière, vous apercevrez l'étape n°3 "La Croix de la Gautronnière" . Pour se rendre à l'étape n°4 "Le chemin des femmes", traversez la route et descendez le chemin de terre face à la Croix de la Gautronnière. Elle se trouve à environ 350m. Continuez votre route jusqu'à l'étape n°5 "La Croix de la Barre" qui marque la fin du chemin.

(3) Poursuivez à gauche sur la route principale puis tournez à droite à la première intersection. Suivez la route nommée "La Barre" puis "Maison Neuve". Regardez le panneau de l'étape n°6 "Arceau de la Maison Neuve" .

(4) Ensuite, prenez le chemin du Raidillon à droite, puis descendez la Rue du Foulon pour passer sous la route départementale 753.

(5) Vous rencontrerez l'étape n°7 . Suivez ce chemin jusqu'à arriver sur la voie romaine. Continuez le chemin qui tourne à droite vers le Château du Couboureau.

(6) Remontez tout droit l'allée du château jusqu'au Château Gaillard pour découvrir les étapes n° 8 et plus loin, l'étape n°9 .

(7) Au bout de cette allée, vous êtes face à la Colonne. Allez à gauche sur la D949, et continuez jusqu'au bourg de Torfou. Peu après le calvaire, tournez à gauche sur la Rue Charles Foyer. Avancez jusqu'à la Chapelle Notre-Dame-de-Lourdes (étape n°10) derrière le parking **(D/A)**.

Points de passages

D/A Place Clémenceau

N 47.037005° / O 1.114117° - alt. 103m - km 0

1 Le calvaire

N 47.037334° / O 1.114355° - alt. 104m - km 0.04

2 Croix de la Gautronnière

N 47.034549° / O 1.104951° - alt. 110m - km 1.94

3 La Croix de la Barre

N 47.023773° / O 1.110153° - alt. 85m - km 3.22

4 Arceau de la Maison Neuve

N 47.01858° / O 1.109756° - alt. 80m - km 3.86

5 Chapelle St Julien

N 47.015632° / O 1.106183° - alt. 56m - km 4.5

6 Château de Courboureau

N 47.017929° / O 1.098255° - alt. 91m - km 5.38

7 La Colonne

N 47.031759° / O 1.092182° - alt. 116m - km 6.99

D/A Place Clémenceau

N 47.037013° / O 1.114129° - alt. 103m - km 8.83

Informations pratiques

A proximité

-Le calvaire de la Place Clemenceau : Le calvaire, visible depuis le premier panneau du circuit, a été déplacé deux fois depuis la

date de son élévation, en 1818. Construit pour honorer les morts, ce monument religieux est également une véritable œuvre artistique, grâce à la sculpture de la Piéta. Elle est sortie des ateliers David d'Angers. La Piéta représente Jésus Christ mort après la descente de la croix. Sa mère enlace son cadavre et le pleure.

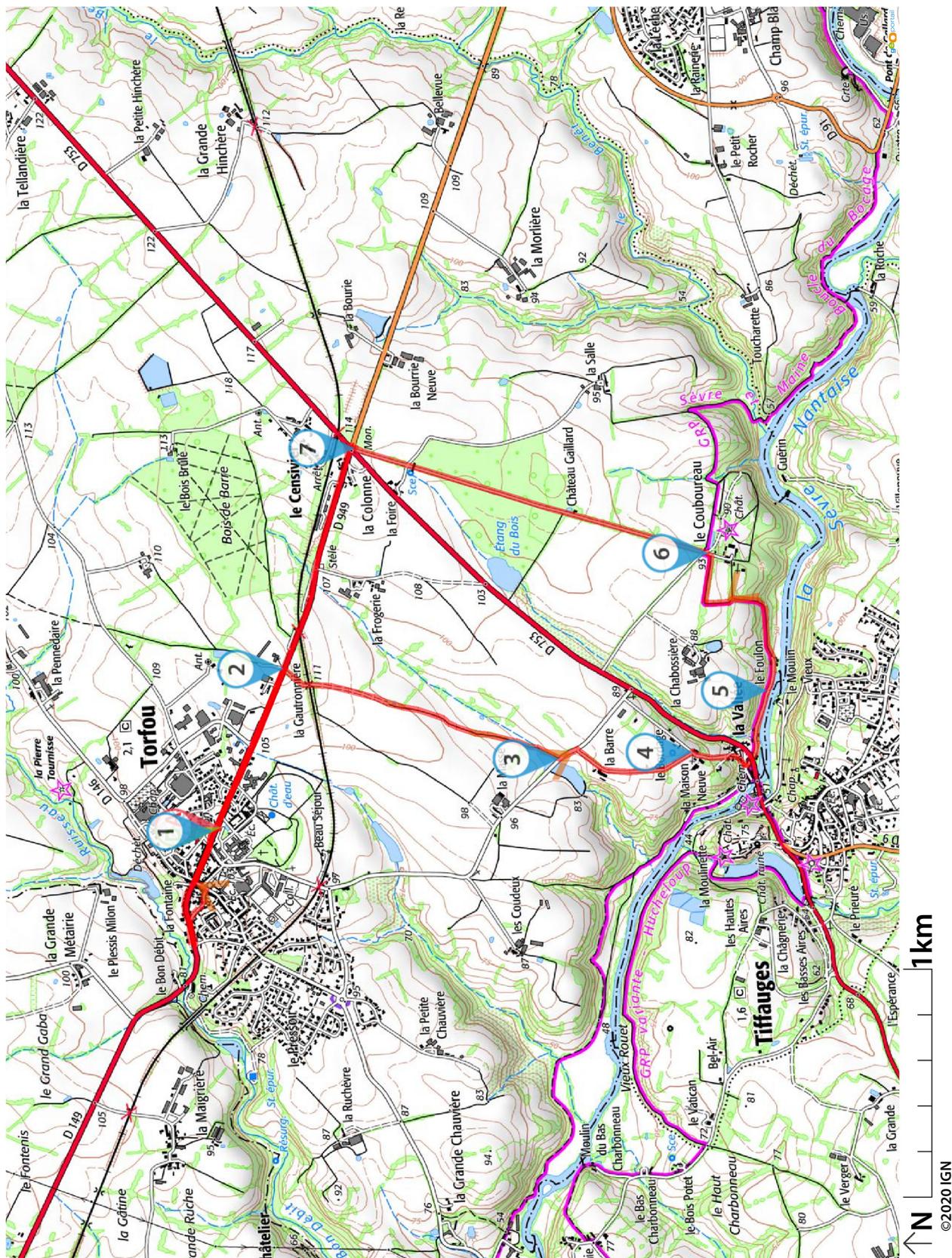
-La Colonne : La Colonne, édifiée en 1826 à l'initiative de M. Jousseaume, marquis de La Bretesche (1779-1839.), commémore la bataille de Torfou ou bataille de Tiffauges, qui a eu lieu le 19 septembre 1793, pendant les Guerres de Vendée. Elle correspond à une défaite des Républicains commandés par Kléber, récemment arrivé de Mayence. La colonne forme un cylindre de granite de 8,65m. de haut et d'environ 1,30m. de diamètre, posé sur un soubassement de 5m. de diamètre.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-d-interpretation-de-la-bataille/>

En savoir plus : ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

Visorando
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.